

Site Natura 2000 haute
vallée de la Vienne
(FR 7401148)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



10^{ème} Comité de Pilotage du site natura 2000 de la haute vallée de la Vienne



29 octobre 2013
Bujaleuf (87)



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

III / Obtention du Grand prix natura 2000

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

V / Questions diverses



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

III / Obtention du Grand prix natura 2000

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

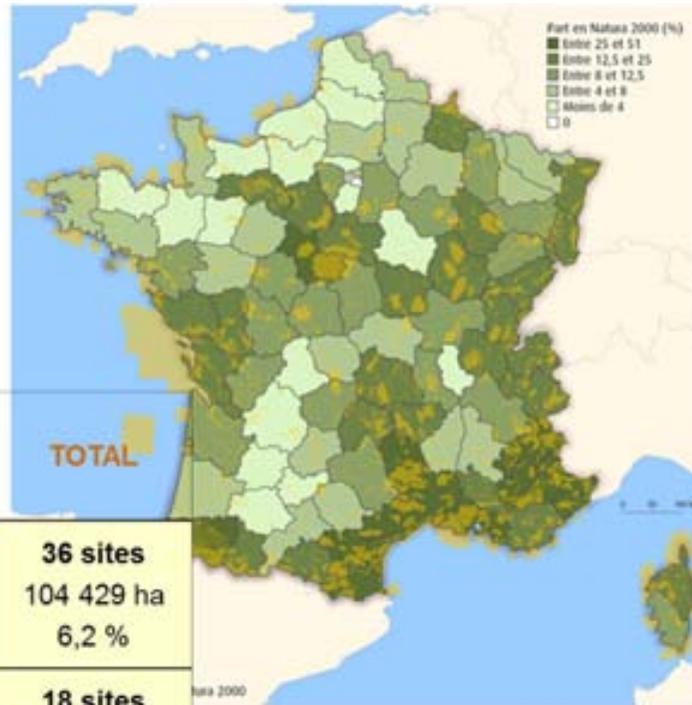
V / Questions diverses



I / Rappel sur la démarche Natura 2000

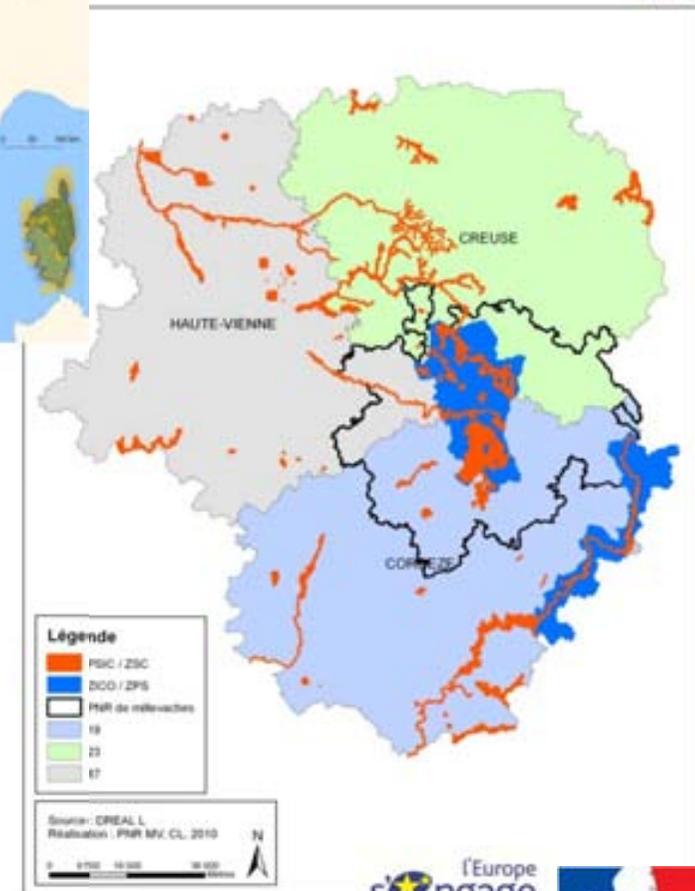


Le Limousin est 17^{ème} sur 22 en surfaces désignées en N2000



Répartition des sites Natura 2000 en Limousin

	Directive «Habitat»	Directive «Oiseaux»	TOTAL
Limousin	33 sites 37 214 ha 2,2 %	3 sites 87 466 ha 5,1 %	36 sites 104 429 ha 6,2 %
Corrèze	16 sites 20 530 ha 3,5 %	2 sites 51 181 ha 8,7 %	18 sites 50 605 ha 9,5 %
Creuse	11 sites 9 553 ha 1,7 %	2 sites 34 322 ha 6,1 %	13 sites 39 850 ha 7,2 %
Haute - Vienne	12 sites 7 131 ha 1,3 %	1 site 1 963 ha 0,3 %	13 sites 8 974 ha 1,6 %
PNR MV	12 sites 13 220 ha 4,1 %	2 sites 67259 ha 20,9 %	14 sites 70687 ha 22 %



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

III / Obtention du Grand prix natura 2000

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

V / Questions diverses



II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



2007 : pb de périmètres relevés par le CBN MC

Des secteurs où le périmètre officiel ne se superpose pas au tracé de la Vienne

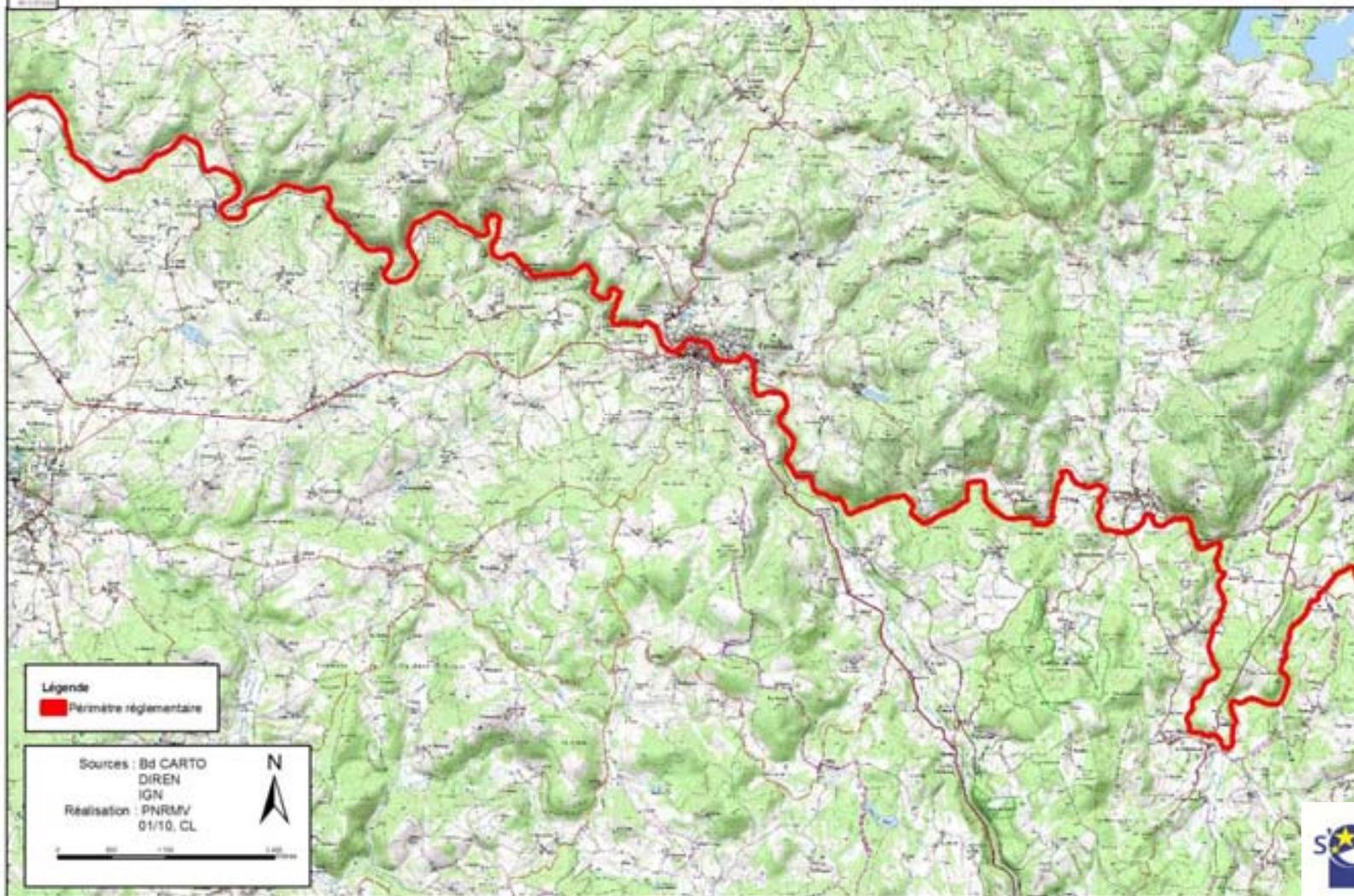


II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



35 km de linéaires où seul le lit mineur est désigné

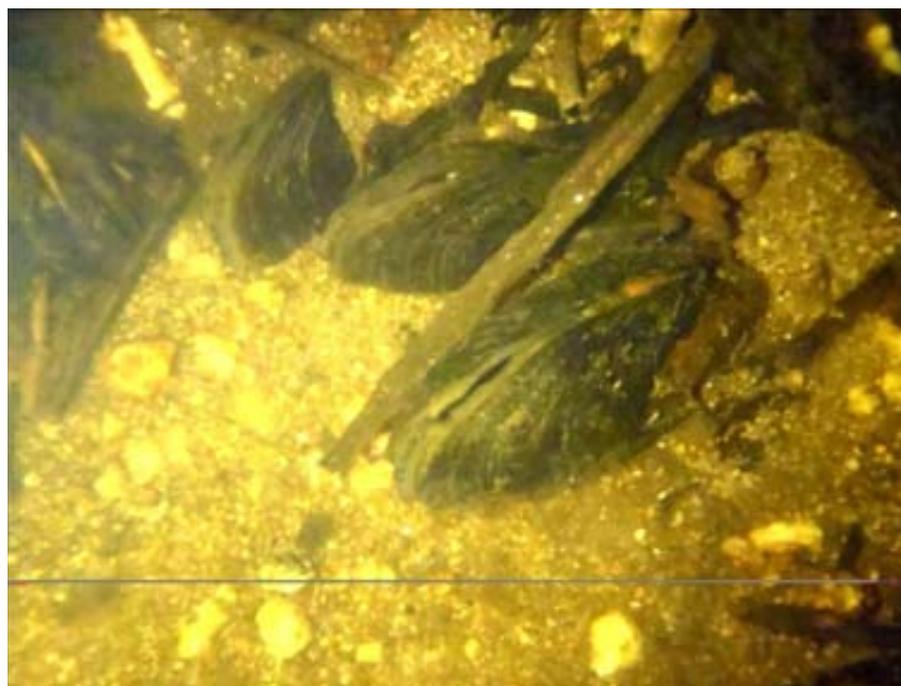
Incohérence du périmètre réglementaire avec les objectifs de préservation et de gestion (ici, plus de 30 km de linéaire) sur le site Natura 2000 de la haute Vallée de la Vienne :



II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



Des populations d'espèces à très forte valeur patrimoniale pour lesquelles la configuration actuelle du périmètre ne permet pas la préservation



Une autre vie s'invente ici



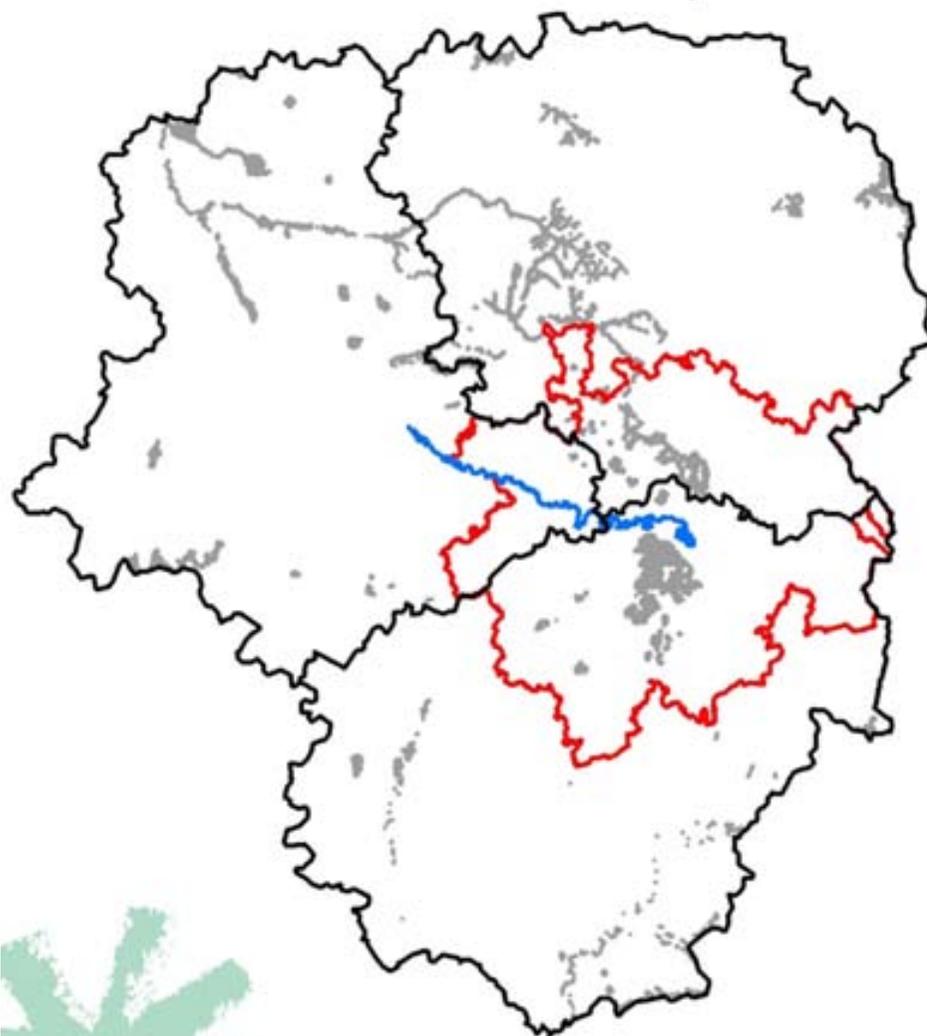
Site natura 2000 haute vallée de la Vienne
Problématique de l'extension pour la Moule perlière



II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



La haute vallée de la Vienne :
un « petit site » habitat aux « grands enjeux »



- Naissance au cœur du Plateau
- Linéaire de 130 km
- Surface de 1318 ha
- Le site se compose de landes et tourbières, puis de gorges boisées et enfin des plaines bocagères...
- Présence de 22 habitats de la Directive
- Présence de 21 espèces de la Directive
- Rivière à très forte naturalité
- A titre d'exemple, la Vienne est la seule rivière du Monde hébergeant les 3 espèces de Mulette



Une autre vie s'invente ici



II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



Etapes du projet :

Au total, au moins 39 réunions et rendez vous de travail sur le sujet

Hiver 2011 : proposition du dossier au MNHN

7 mars 2012 : avis favorable du MNHN sur la justification scientifique du projet

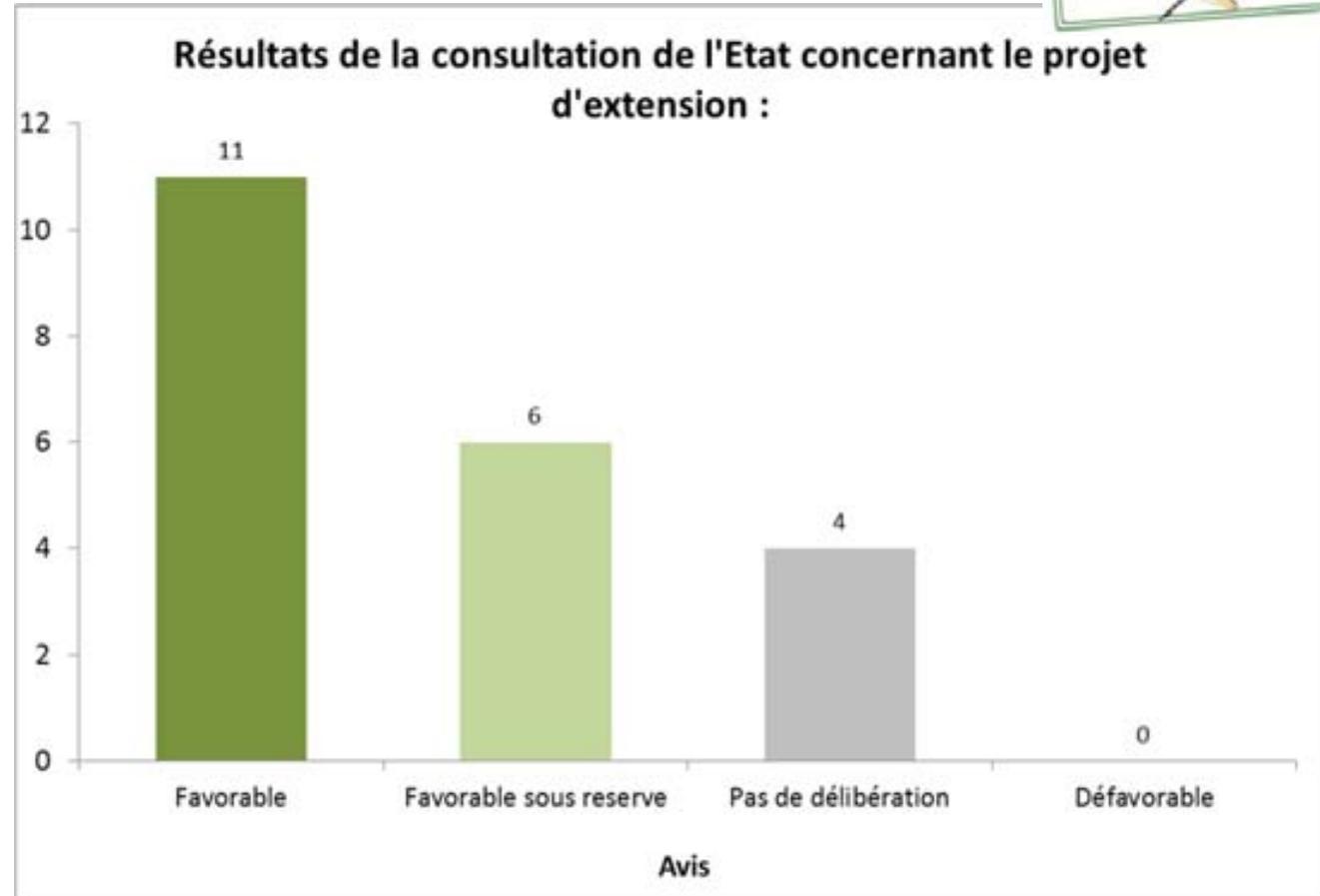
La proposition d'extension du périmètre du site Natura 2000, FR 7401148 « Haute vallée de la Vienne » portant la surface à 5969 ha nous apparaît donc pleinement justifié et nous souscrivons à l'ensemble des arguments détaillés dans les études réalisées dans le contexte de proposition de modification du périmètre du site.

Veillez croire, Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Service du Patrimoine Naturel

Jean-Philippe SIBLET

II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



16 Communes consultées : 8 pour, 6 pour sous réserve et 2 sans réponse

4 Communautés de communes consultées : 2 pour et 2 sans réponse

Armée : 1 (autorités militaires à l'Etat Major de Défense à Bordeaux) pour

Exemple fictif de la mise en œuvre

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Réserve émise :

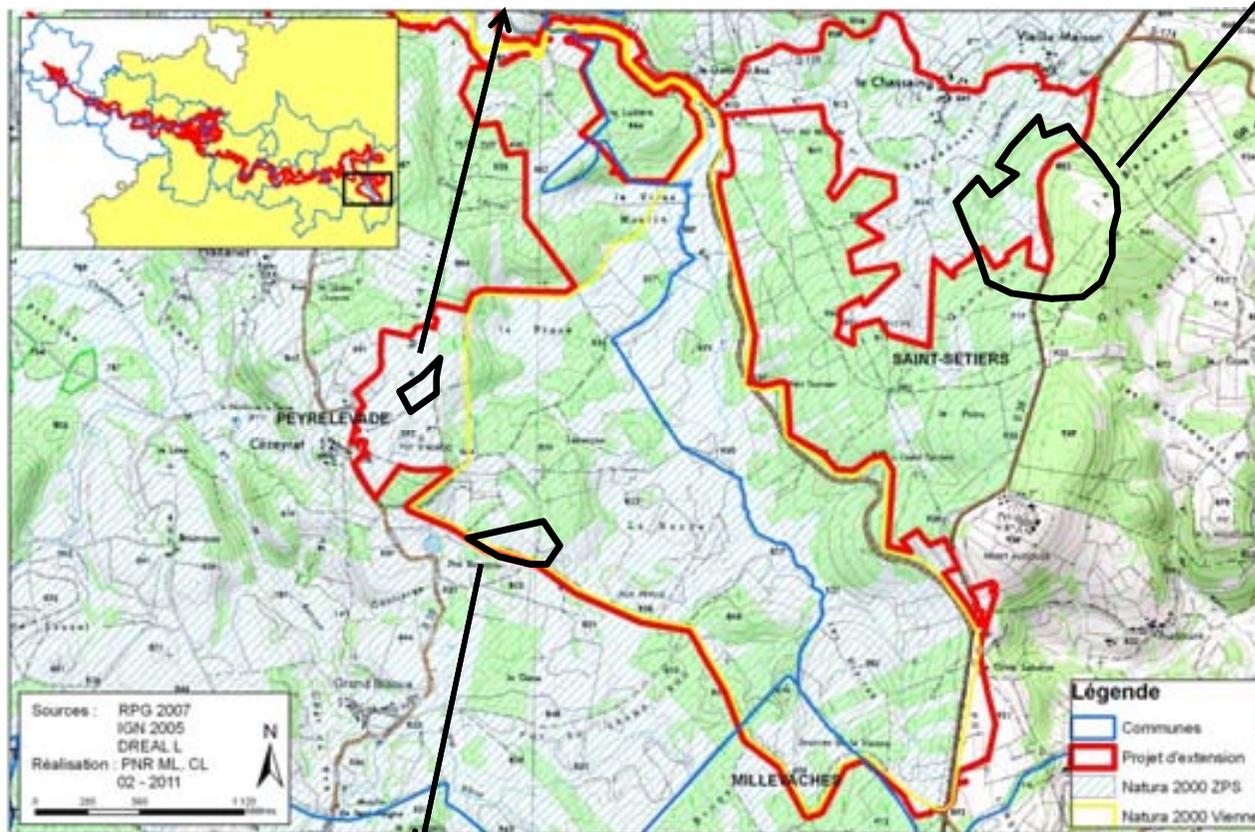
- ZH IC
- Au cœur du périmètre
- Explicité dans la délibération de la Commune

= pas de possibilité de retrait des parcelles

Réserve émise :

- chênaie (non DH)
- en périphérie du périmètre
- Explicité dans la délibération de la Commune

= retrait des parcelles



Contact propriétaire:

- Prairie / grande culture
- En périphérie du périmètre
- Non explicité dans la délibération de la Commune

= retrait des parcelles

II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

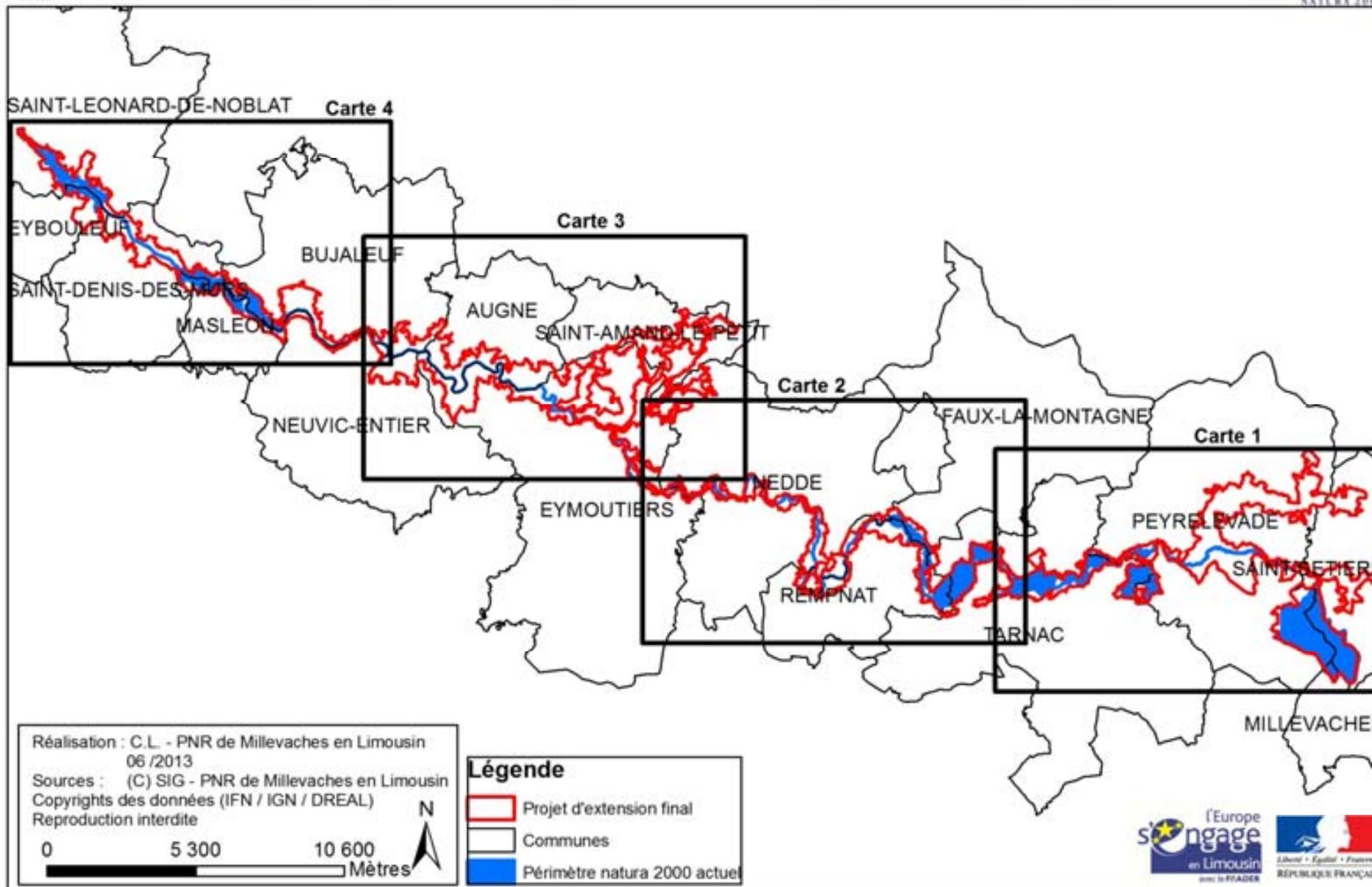


Bilan de l'extension et
des enjeux environnementaux :

Code secteur	Secteur	Surface (en ha)	type d'argument
3	Secteur de La Vienne, entre Tarnac et Nedde	1296,59	> 4000 Moules perlières
4	Secteur de chevelus de Saint Amand le Petit à Eymoutiers	688,92	Ecrevisse à pieds blancs, Agrion de Mercure, zones humides
5	Secteur des gorges de la Vienne	1086,76	Massif de hêtres à houx, forêt de pente à Tilleuls et Erables, Colonies de chauves souris IC, Pique prune et Grand capricorne
2	Secteur des tourbières de Caux, Rebière nègre et Berbeyrolle	1138,81	Landes et tourbières, Moule perlière
1	Secteur des Sources de la Vienne	646,16	Landes et tourbières
6	Secteur aval de la haute vallée de la Vienne	1021,57	Aulnaie frênaie, Sonneur à ventre jaune, bocage à Pique prune et Grand capricorne
Total du site actuel + extension (en ha)			5878,81

II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

Plan d'assemblage de l'extension
du site Natura 2000 haute vallée de la Vienne FR 740 1148





II /Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB



Révision du DOCOB : Hiver 2013-2014 ?

Proposition de modification de la charte ? ...

Proposition d'un volet Warsmann

Validation par un Copil au printemps



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

III / Obtention du Grand prix natura 2000

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

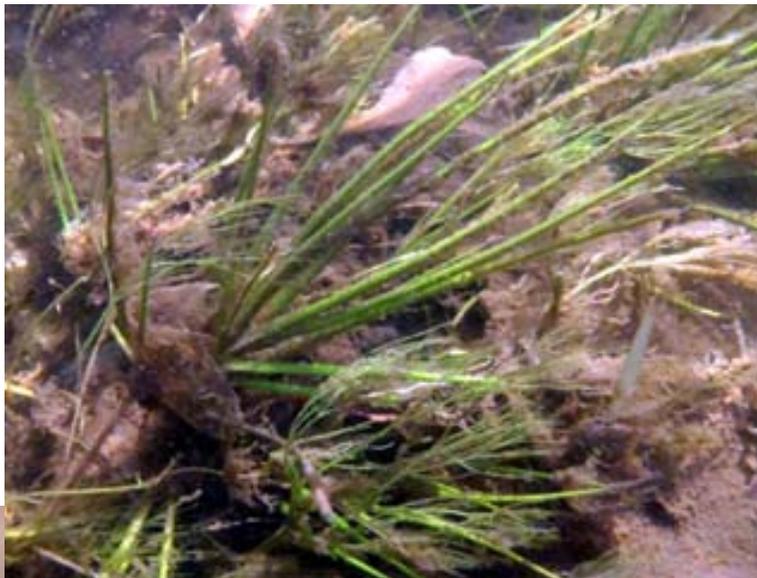
V / Questions diverses



III / Obtention du Grand prix natura 2000



L'Isoëte à spores épineuses



Le Chabot

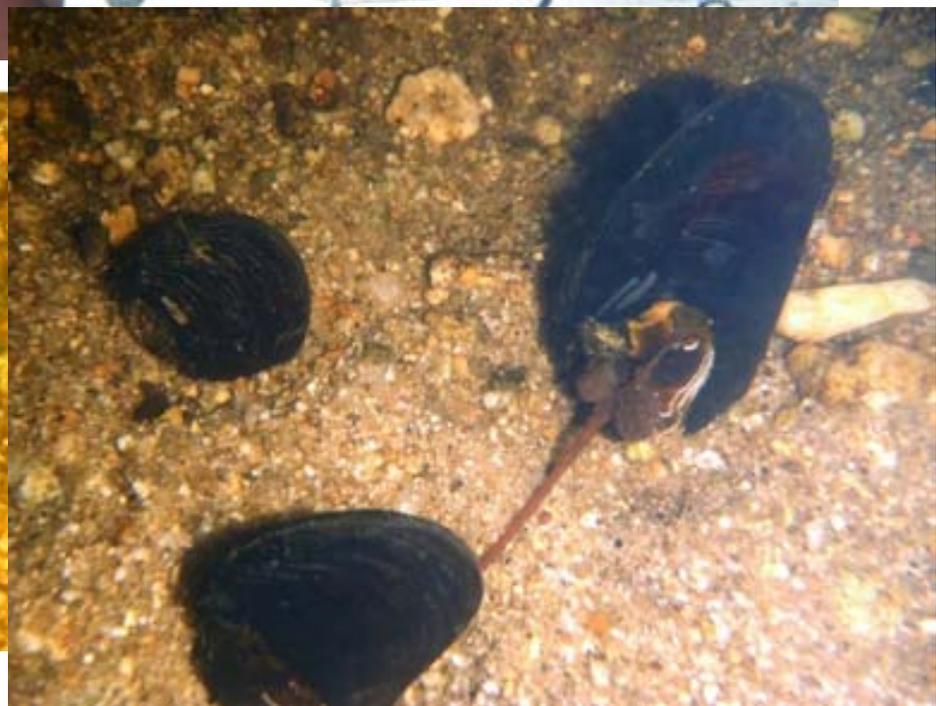
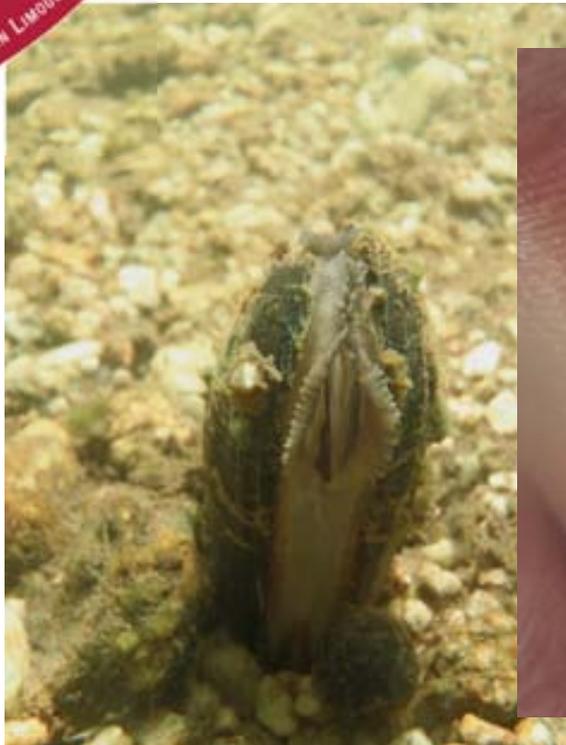


L'Ecrevisse à pieds blancs



La Lamproie de Planer

III / Obtention du Grand prix natura 2000

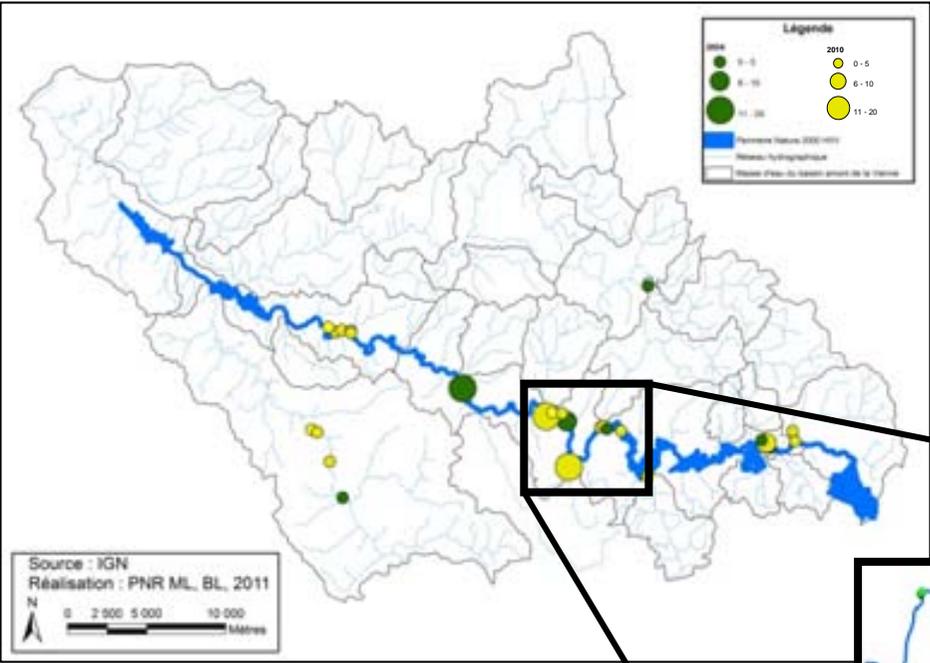


Une autre vie s'invente ici

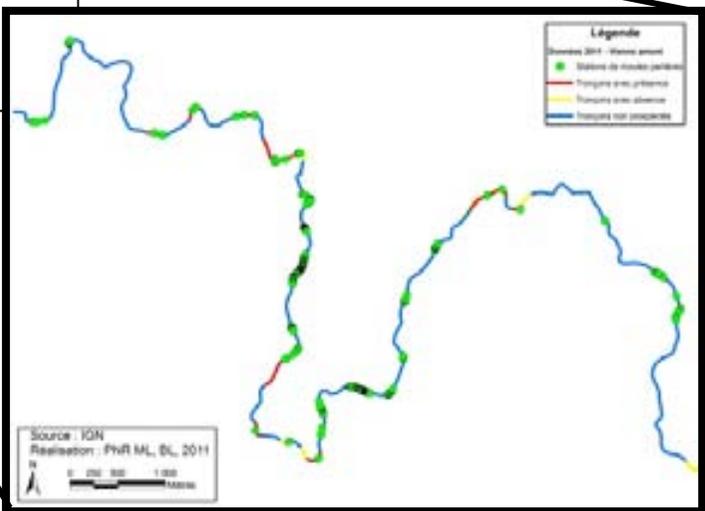
III / Obtention du Grand prix natura 2000



Données antérieures à 2011 : 227 Moules dont 100 sur la Vienne



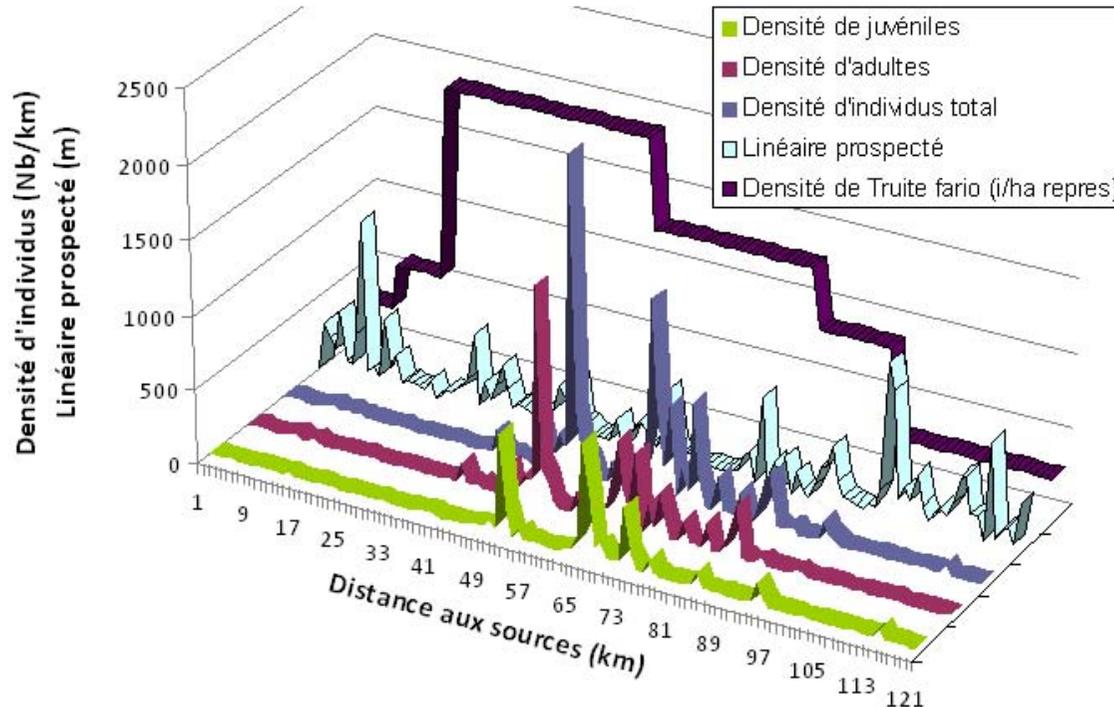
Nouvelles stations 2011 :
245 stations entre Peyrelevade et Bujaleuf
4030 individus sur 1 hotspot
(Nedde - Tarnac)





Aire de répartition de la Moule perlière

Densités d'individus (Moule perlière et Truite fario)
en fonction de la distance aux sources



- Présence avérée de la Moule perlière sur plus de 65 km de la Vienne
- Estimation à plus de 4000 moules sur le secteur Nedde - Tarnac

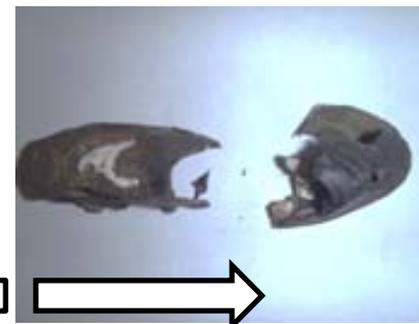
Etat de la population

- Plus importante population régionale connue (5^{ème} population Française)
- Recrutement avéré (Taux de recrutement de 1,03 sur les pavages)
- Forte mortalité mais qui semble au moins en partie liée à des facteurs naturels
- Cours d'eau à très forte naturalité
- Des atteintes, certes nombreuses, mais résorbables pour la plupart

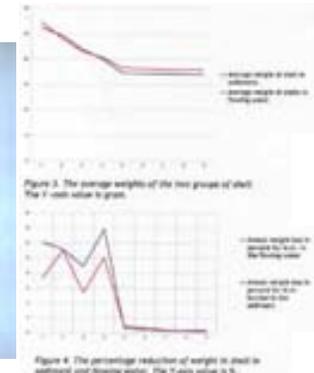


Et suite à donner...

- Continuer les inventaires (< 1% du linéaire prospecté)
- Affiner la compréhension de l'écologie (CMR, expérience dissolution des coquilles...)



1 an ? ou 12 ans ?



- Participer activement à la dynamique du PRA avec entre autre une étude génétique





III / Obtention du Grand prix natura 2000



Une autre vie s'invente ici



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

III / Obtention du Grand prix natura 2000

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

V / Questions diverses



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



CONTRAT NI NI

- Restauration de 1,3 ha de lande sèche

- Contrat sur Tarnac porté par le CEN Limousin (3 500 €)



- remise en pâturage (autre contrat porté par une éleveur local pour 1 200 €)

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



CONTRAT NI NI

Restauration et entretien de 5 ha de lande sèche et remise en pâturage

- Contrat aux Sources de la Vienne porté par le CEN Limousin (19 523 €)
- Gyrobroyage + rouleau brise fougère
- Clôture sur 1050 ml
- + M. O. CEN L



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



CONTRAT NI NI (en projet)

Contrat de restauration et entretien d'une zone humide porté par un privé

Zone humide (2,7 hectares) anciennement pâturée, laissée à l'abandon, envahie progressivement par des ligneux (saules, bouleaux...)



12 000 € de travaux

⇒ **Préservation de la ripisylve** sur
une largeur de 10 mètres

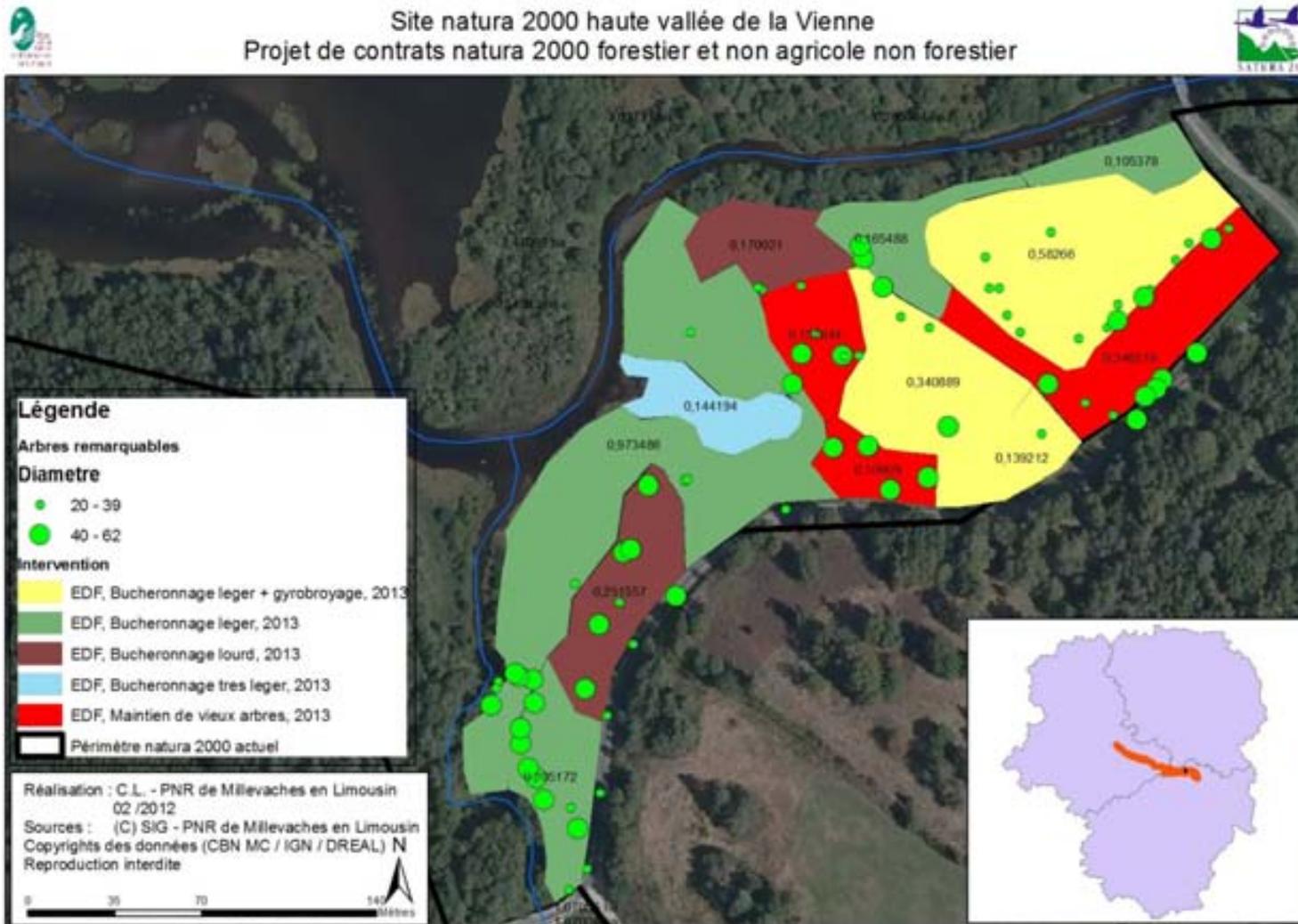


IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



CONTRAT NI NI (en projet) porté par EDF

Restauration et entretien d'une zone humide de 5 ha



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014) CONTRAT FORESTIER



Maintien d'arbres sénescents – porté par un privé



⇒ À **St Léonard de Noblat** sur 2,29 hectares

(43 chênes, 6 hêtres et 8 châtaigniers)

Aide estimée à 3598 €

Une autre vie s'invente ici

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



CONTRAT FORESTIER

Maintien d'arbres sénescents - Porté par un privé

A **Rempnat** sur 1,4 hectare

(Présence de Grand capricorne, Rhinolophes...)
(23 chênes et 25 hêtres)

Aide estimée à **2 676 €**



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



Aménagement piscicole (hors contrat Natura 2000)

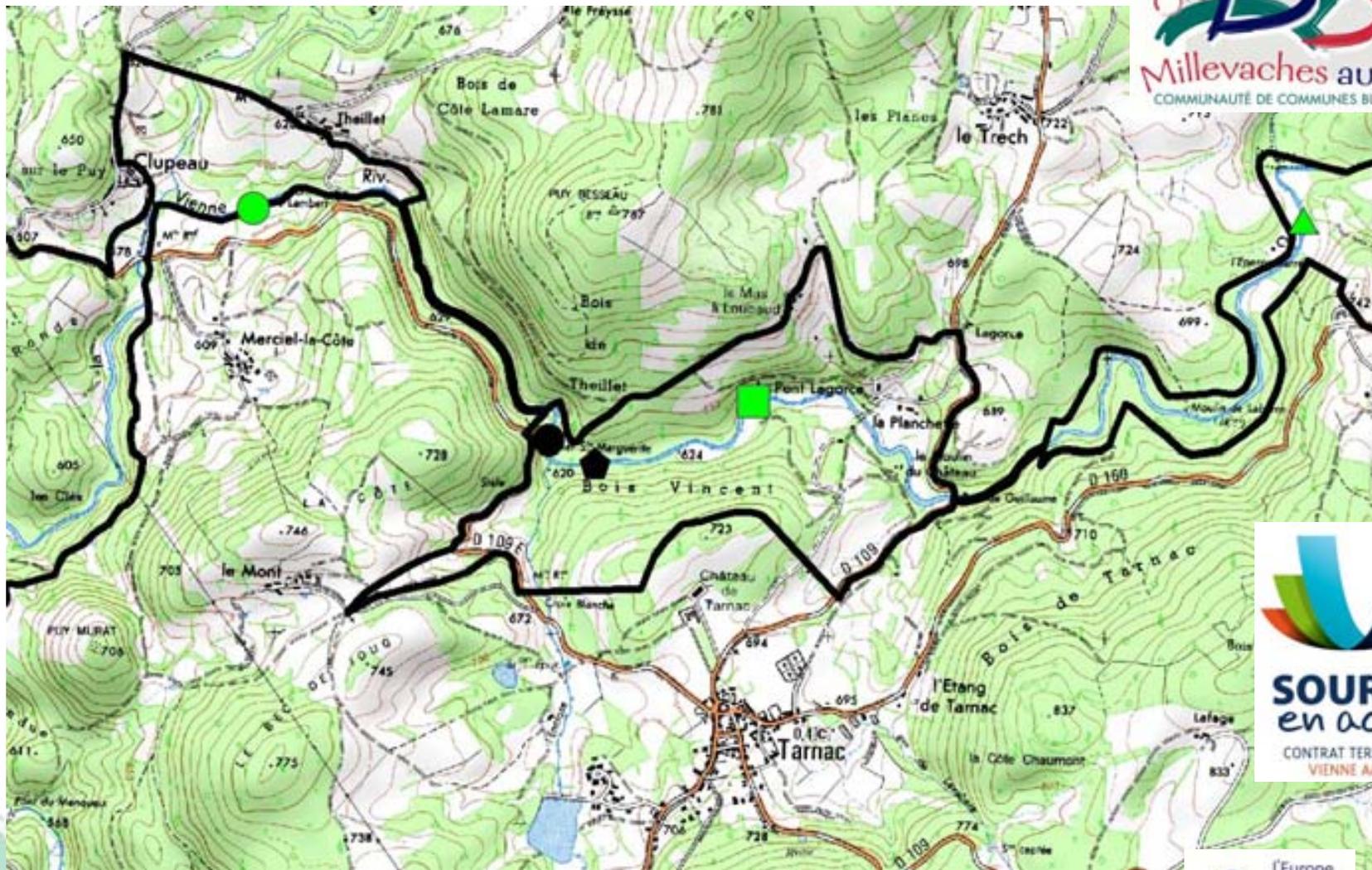
Avec prise en compte de la Moule perlière et de l'Isoète à spores épineuses

- Pose de clôture
- Pose d'abreuvoir



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

Enlèvement d'embâcles (hors contrat Natura 2000)





IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



Poursuite projet d'extension :

- Information auprès des collectivités
 - Reprise des périmètres
- Bilan et documents divers



Une autre vie s'invente ici



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



Evaluation d'incidences

- Consolidation d'un muret sur le barrage de Charnailat (EDF)
 - Enterrement de lignes électriques (ERDF)
 - Débit réservé de Servièrre (EDF)
- Entretien des sites de production énergétique (EDF GDF)



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

Animation grand public et scolaire



10 avril 2013 : étudiants STAV de Picardie (28 élèves)

8 juin 2013 : randonnée pastorale des Sources de la Vienne avec le CEN
et l'Ecole forestière de Meymac (23 personnes)

26 juin 2013 : présentation du travail sur la Moule perlière à
la journée de la biodiversité du CG 23 (32 personnes)

9 septembre 2013 : sortie landes et tourbières avec le LEGTA de Neuvic (33 élèves)

9 octobre 2013 : sortie nature avec les BTS Production animale des Vaseix (34 élèves)

15 octobre 2013 : sortie nature avec les étudiants de Bac Pro de Neuvic (24 élèves)

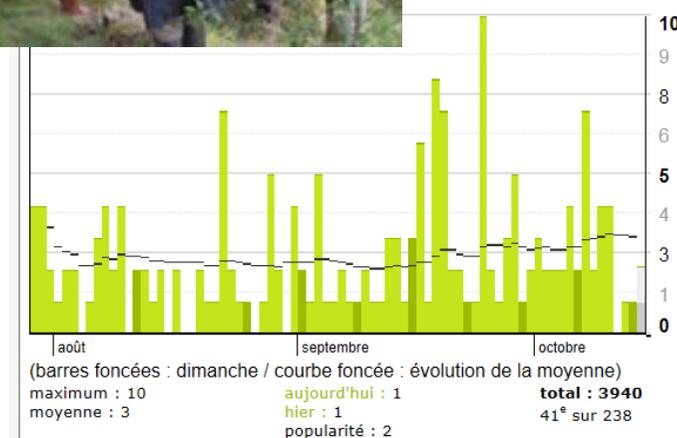


IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



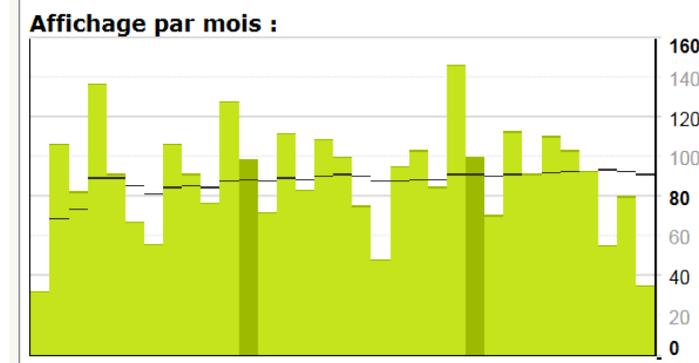
Animation acteurs locaux

- 11 février 2013 : Forum des métiers à Neuvic
- 12 mars 2013 : réunion des animateurs Natura 2000 de la Corrèze
- 22 mai 2013 : restitution de l'étude des herbiers de la Vienne à Limoges Métropole
- 1er octobre 2013 : accueil et participation à la journée des animateurs Natura 2000 du Limousin



Communication

- Suivi du site internet haute vallée de la Vienne
- Réalisation et diffusion d'une lettre info
- Projet de réalisation d'un site internet ATEN



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

Communication

- Elaboration d'une plaquette



Vienne
Maulde **Combade**

Loisirs en rivières respect du milieu

J'utilise le milieu de manière durable...

Sur une embarcation...

- Je ne laisse pas de trace de mon passage sur terre comme dans l'eau
- Je descends la rivière en évitant au maximum les cris inutiles
- J'embarque et je débarque aux lieux indiqués pour ne pas multiplier les zones de dérangement
- Je respecte le milieu aquatique, et évite les piétinements inutiles du fond de la rivière, lieu de vie de la faune et de la flore aquatiques.

A la pêche...

- Je respecte les périodes de reproduction des espèces sensibles, et les dates d'ouverture des ruisseaux de 1ère catégorie.
- Pêche, afin de protéger alevins et adultes, les piétinements inutiles du fond de la rivière. Ces piétinements peuvent entraîner la destruction d'espèces en danger critique d'extinction, comme la Moule perlée, encore bien présente sur ces rivières.
- Je ne laisse pas de trace de mon passage, sur terre comme dans l'eau

A pied...

- Lorsque je marche au bord de l'eau, je reste discret afin de ne pas déranger la faune sauvage
- Je respecte la ripisylve, formation végétale vitale à l'équilibre du cours d'eau, et abritant des espèces protégées
- Je prends soin de rapporter tous mes déchets

A moteur...

- Je ne pénètre jamais dans un cours d'eau avec mon véhicule
- J'emprunte les chemins carrossables et évite de dégrader la végétation par mon passage

Enfin, et en toute circonstance, je reste courtois avec les autres usagers du milieu, et j'évite les ceuilletes et prélèvements inutiles.

La ripisylve... Kézako ?

La ripisylve, c'est la formation végétale qui se développe naturellement en bord de cours d'eau. Des herbes, des arbres, elle constitue une véritable protection pour le cours d'eau (filtre à polluant, ombrage, tranquillité...)

Qui suis-je ?

1 A Les saules
2 B La Frêne commun
3 C Le Bouleau verticillé
4 D L'Aune glutineux

Nommes : _____

La Vienne, classée en site Natura 2000 de Millevaches à St Léonard de Noblat, et son bassin versant forment un écosystème remarquable de la Région Limousin. Que ce soit pour la pêche, la chasse et toutes les activités de pleine nature, ses berges sont fréquentées en toutes saisons. Cette plaquette a pour vocation de sensibiliser les usagers de ces rivières, au respect de la faune, de la flore, et des milieux remarquables qui les composent.

Contacts

PNR de Millevaches en Limousin (05 55 95 39 64)
CR Kayak Limousin (05 87 21 31 55)
Fédération de pêche 87 (05 55 06 34 77)
Syndicat Mixte Monts et Barrages (05 55 69 57 37)

Naturelles - PNR de Millevaches en Limousin, 2013.
Généralistes - I.L.D. - 80P 15, 87100 - MARIE C. LAURENTE, PNR ML.
Sources cartographiques : BD Carthage, IGNAL Limousin, 2013.
Partenaires : (DR Limousin, Fédération de pêche 87, Département - (04) 75 00 00, PNR 2000)

Protection et classement de nos cours d'eau :

Continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau : de nouvelles dispositions du Code de l'Environnement visent à assurer le transport de sédiments et la circulation des poissons tout au long de la rivière.

En ce sens, aucun nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique du cours d'eau ne pourra être établi sur la Vienne et la Combade. L'ensemble des ouvrages existants sur ces deux rivières doit également faire l'objet d'aménagements pour répondre à ces nouvelles dispositions.

Natura 2000 (Directive Européenne habitat faune flore) : La Vienne, de Millevaches à Saint Léonard de Noblat est classée en site Natura 2000. Ce classement apporte un volet réglementaire (régime d'évaluation des incidences Natura 2000) et permet de développer de nombreux outils contractuels, en faveur de la conservation et de la restauration d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe.

1ère ou 2ème catégorie ? Il s'agit d'un classement à destination des pêcheurs qui désigne :

- les zones de source, les ruisseaux et les petites rivières classés en 3^{ème} catégorie et majoritairement peuplés de truites fario, chabots, vairons, givons, ...
- les cours d'eau de 2^{ème} catégorie, que sont les rivières de grand gabarit (comme les parties aval de la Gartempe, la Vienne, la Maulde, le Taurion, ...) et qui abritent des espèces d'eau plus calme (gardon, carpe, brochet, perche, ...).

Les espèces invasives

Le développement des plantes invasives engendre des nuisances à différentes échelles, l'environnement, les paysages, les activités humaines et la santé sont principalement touchés.

Leur capacité de multiplication rapide et leur adaptabilité élevée entraînent une baisse de la biodiversité et une banalisation des paysages.

La prolifération des espèces exotiques représente la deuxième cause mondiale de perte de biodiversité, après la destruction directe des milieux.

Certain animaux sont également envahisseurs, comme le Ragondin, les Ecrevisses américaines ou encore la Corbicule asiatique, mais aussi la Perche soleil.

Important : si vous trouvez une espèce invasive, ne la déplacez pas. Mieux, prévenez l'Etablissement Public de Bassin de la Vienne : 05 55 06 39 42.

Me reconnaissez-vous ?

1 a Je suis capable de plonger, de voler, et même de marcher, le tout sous l'eau.
b Je vie d'abord dans l'eau, sous forme de larve, avant de prendre mes couleurs et mon envol.
c Je suis un amphibiens très coloré qui affectionne les zones temporaires et les bras morts des rivières.
2 d Je suis un insecte très utile pour évaluer la qualité de l'eau, surtout à l'état de larve.
3 e Je suis une fougère aquatique protégée et extrêmement rare présente sur 5 rivières du Limousin, dont la Maulde et la Vienne.
4 f Petit poisson serpentiniforme, je migre et suis bien présent sur l'ensemble du bassin versant de la Vienne, sauf sur la Maulde.
5
6

Nommes : _____

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



Communication

- Elaboration d'une plaquette

Vienne - Maulde - Combade

Faune, flore et milieux remarquables

Le Chabot

C'est un poisson au camouflage parfait. Cette espèce d'intérêt communautaire et protégée en France est présente sur la Vienne et la Combade, plutôt en dessous de 600 mètres.

La Loutre

La Cordule à corps fin

Cette élégante libellule est très fugace. D'intérêt communautaire en Europe et protégée en France, elle se reproduit entre Bujaleuf et Le-Palais et chasse sur la Vienne.

Entre landes et tourbières, ripisylves et frayères

La Truite fario

La Moule perlière ...

La Vienne amont fait partie des très rares rivières françaises à héberger cette espèce méconnue. Protégée en France, d'intérêt communautaire, cette espèce ne tolère pas plus de 0,5 mg/L de nitrate dans l'eau. Sa reproduction avérée sur le bassin de la Vienne amont est intimement liée à la présence de souches sauvages de Truite fario. Marqueur d'une qualité exceptionnelle des rivières, ce mollusque doit faire l'objet d'une prise en compte sérieuse dans l'utilisation et la gestion de ces milieux.

Légende

- ▲ Principaux barrages
- Ⓜ Club de kayak
- Sites Natura 2000

0 2,5 5 10 Kilomètres



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

Communication

- diffusion de 2 posters par commune sur Natura 2000

Commune de Peyrelevade
Site Natura 2000
haute vallée de la Vienne
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Le Mâleau peyrelévado
C'est justement ce qui fait tout le caractère et ses paysages remarquables. Cependant, les vallées à vocation agro-pastorale sont devenues caractéristiques à l'échelle nationale et européenne. Ces vallées fleuves non fertiles ont permis de conserver des zones d'eau d'une qualité exceptionnelle. C'est entre autre pour cela que le réseau hydrographique offre quantité d'espèces patrimoniales, comme la Truite fario, le Mâleau perlé, ou encore l'Écrevisse à pieds blancs...

Le Mâleau peyrelévado
Certes, le Mâleau n'a pas toujours été bon. Cependant, le climat et la topographie permettent à des brassins très particuliers de se développer sur les sols acides et froids. C'est le régime de plus de 50% boisé dont peupliers, bouleaux, frênes du Mâleau sont principalement d'Europe. De plus, ils permettent à de nombreuses espèces patrimoniales (Mâleau blanc, insectes, oiseaux...) de subsister dans un habitat.

Le Mâleau peyrelévado
Le classement de cette vallée en site Natura 2000 ouvre droit à des aides à la gestion, qui vont être destinées à :
• Contrat agricole (MAET),
• Contrat non agricole non forestier,
• Charte Natura 2000...

Le Mâleau peyrelévado
Ainsi, tout propriétaire ou ayant droit sur une parcelle du site peut bénéficier d'une aide financière couvrant l'intégralité des travaux de gestion des milieux et espèces qu'ils hébergent.

Le Mâleau peyrelévado
Un volet réglementaire (régime d'évaluation des Incidences Natura 2000) s'applique également sur un certain nombre d'activités et d'interventions sur les milieux, permettant de limiter la destruction de milieux ou d'espèces visées par Natura 2000.

Le Mâleau peyrelévado
Une autre vie s'invente ici

Commune de Peyrelevade
Site Natura 2000
haute vallée de la Vienne
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Localisation du site natura 2000 haute vallée de la Vienne sur la commune

Qu'implique ce zonage pour la commune et ses habitants ?

La désignation de ce site natura 2000 date du 13 avril 2007. Cette Zone Spéciale de Conservation affirme l'engagement de l'Etat quand à la conservation et la restauration des habitats et des espèces reconnus d'intérêt Européens.

Pour ce faire, l'Etat désigne un animateur dont le rôle est de sensibiliser les acteurs sur ce patrimoine naturel et de mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de ce dernier. Ainsi, tout propriétaire ou ayant droit sur une parcelle du site peut bénéficier d'une aide financière couvrant l'intégralité des travaux de gestion des milieux et espèces qu'ils hébergent.

Un volet réglementaire (régime d'évaluation des Incidences Natura 2000) s'applique également sur un certain nombre d'activités et d'interventions sur les milieux, permettant de limiter la destruction de milieux ou d'espèces visées par Natura 2000.

Une autre vie s'invente ici

Le Mâleau peyrelévado
Ainsi, tout propriétaire ou ayant droit sur une parcelle du site peut bénéficier d'une aide financière couvrant l'intégralité des travaux de gestion des milieux et espèces qu'ils hébergent.

Le Mâleau peyrelévado
Un volet réglementaire (régime d'évaluation des Incidences Natura 2000) s'applique également sur un certain nombre d'activités et d'interventions sur les milieux, permettant de limiter la destruction de milieux ou d'espèces visées par Natura 2000.

Le Mâleau peyrelévado
Une autre vie s'invente ici

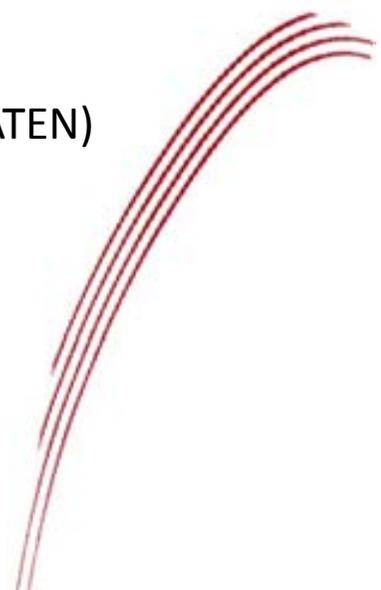


IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



Formations

- Janvier 2013 : formation à la conduite de réunion (CNFTP)
- 4 avril 2013 : participation au séminaire MAET post 2013 de la Fédération des PNR pour proposer des MAET dans le cadre de la nouvelle PAC
- 18 novembre 2013 : formation méthode de suivi de la faune (ATEN)

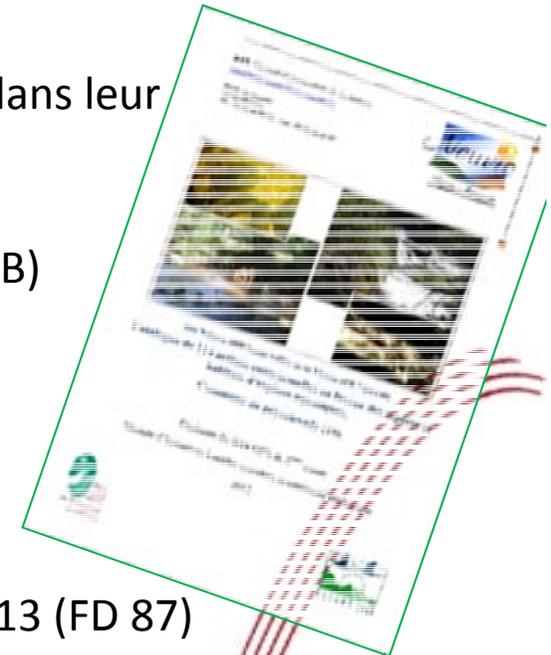


IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



Etudes naturalistes

- Etude hydromorphologique sur Peyrelevade avec le Legta de Neuvic
- Etude de la dissolution des coquilles de Moule perlière dans leur milieu
- Suivi Ecrevisses à pieds blancs à n+5 (FD 87, SMMB)
 - Etude génétiques Moule perlière (ASF, LNE)
 - Etude des micro-habitats de la Moule perlière
- 4 pêches électriques sur la Vienne les 24 et 26 octobre 2013 (FD 87)



IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)



[Fichier video](#)

Du 2 au 6 octobre 2013

En partenariat avec les acteurs du groupe Mulette :



Sous couvert d'autorisations préfectorales :



Et avec l'appui technique de chercheurs de l'université de Munich :



Et financée par :



Une autre vie s'invente ici



Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Finalisation du projet d'extension, révision de la charte et du DOCOB

III / Obtention du Grand prix natura 2000

IV / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

V / Questions diverses



V / Questions diverses





Merci pour votre attention

